

RESTRUCTURATION DU COLLEGE DE BRUMATH



SYNTHÈSE PROGRAMME TECHNIQUE DÉTAILLÉ

Version 02bis – Avril 2013

Programmation :	
	<p>Gest'AMO : GRAND-EST AMO 3 bd de l'Europe – BL/253 68100 MULHOUSE</p> <p>Tel : 03 89 36 79 20 Mail : gest-amo68@orange.fr</p>
	<p>PANOPTIQUE 6 rue du Vieux Marché aux Poissons 67000 Strasbourg</p> <p>Tél./Fax : 03 88 41 18 61 Mail : info@panoptique.net</p>

1. INTRODUCTION

Le Conseil Général du Bas – Rhin a engagé une opération de restructuration du Collège de Brumath.

2. ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

La Maîtrise d'Ouvrage est assurée par :

Conseil Général du Bas-Rhin

Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc
67 964 Strasbourg Cedex 9

Le site concerné par l'étude :

Collège d'enseignement secondaire de Brumath

8 rue du Château
67170 Brumath

La mission d'étude de programmation est assurée par :

GEst'AMO, représenté par Jean-Michel JACOTEY (gérant- programmiste)

3 bd de l'Europe – BL/253
68 100 Mulhouse

La mission d'étude de programmation QE est assurée par :

Panoptique

6 rue du Vieux Marché aux Poissons
67 000 Strasbourg

3. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Le Conseil Général du Bas-Rhin engage une étude de programmation concernant la restructuration du collège de Brumath pour atteindre une capacité de 800 élèves.

Le collège de Brumath est dimensionné pour 600 élèves, et en accueille aujourd'hui environ 720. Dans le cadre du projet de restructuration, la capacité d'accueil sera augmentée jusqu'à 800 élèves afin de prendre en compte l'évolution démographique prévue dans le secteur.

La démarche s'inscrit dans une démarche de Qualité Environnementale conforme à la Charte Départementale.

Sans être certifiée HQE®, cette opération vise un niveau de qualité environnementale élevé à travers un programme exigeant, un objectif de performance énergétique correspondant au label BBC – Rénovation pour les bâtiments réhabilités et RT 2012 ou Effinergie (à valider avec la maîtrise d'ouvrage) + pour les bâtiments neufs, ainsi qu'une procédure de suivi précise.

Profil environnemental du projet

Très Performant														
Performant														
Base (réglementaire)														
Intitulés	Insertion site	Matériaux	Chantier propre	Gestion Energie	Gestion Eau	Gestion Déchets activités	Entretien Maintenance	Confort Hydrothermique	Confort Acoustique	Confort Visuel	Confort Olfactif	Conditions sanitaires	Qualité de l'Air	Qualité de l'Eau
Familles	Eco construction			Eco Gestion				Confort				Santé		
Cibles	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14

En résumé, le profil environnemental de l'opération proposé au stade pré programme est le suivant :

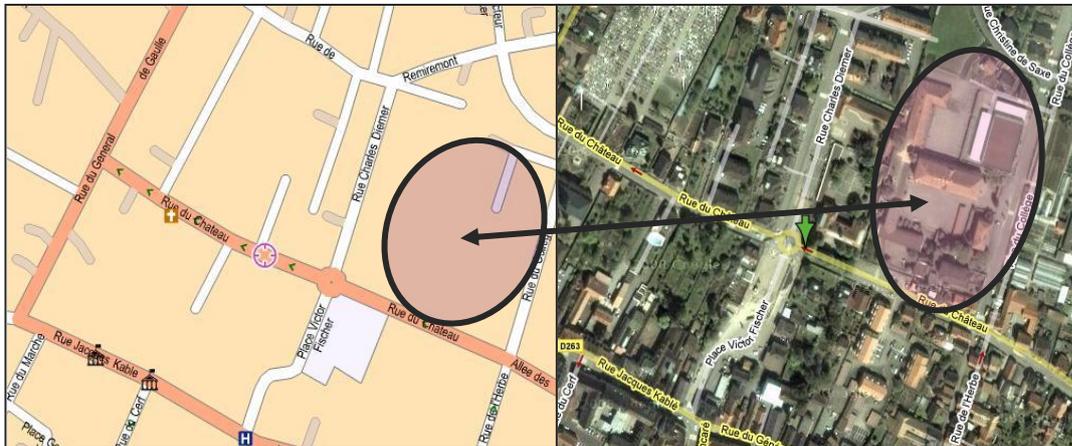
TP	TRES PERFORMANT	
P	PERFORMANT	3 CIBLES
B	BASE	8 CIBLES
		3

Le suivi de l'opération est assuré par l'AMO QEB jusqu'en phase AOR puis 2 années au-delà sous l'angle de la qualité environnementale globale (méthode de suivi par phase, analyse des études spécifiques, moyens de simulations et de calculs, vérification de l'obtention des objectifs visés).

4. CONTEXTE DE L'OPÉRATION

4.1. Localisation et configuration du site

Le collège se situe au 8, rue du Château à Brumath.



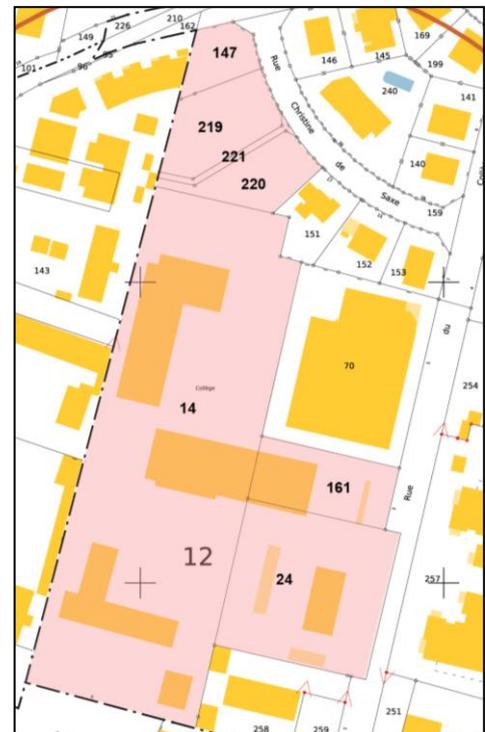
Le site est délimité :

- au Nord par la rue Christine de Saxe
- à l'Est par la rue du Collège
- au Sud par la rue du Château
- à l'Ouest par l'école maternelle Les Cigognes.

Le terrain est propriété du Conseil Général du Bas-Rhin et se compose des parcelles suivantes :

N° de la parcelle	Surface en m ²
147	424
219	879
221	107
220	655
14	9 430
161	978
24	2 562

pour une surface globale de : **15 035m²**.



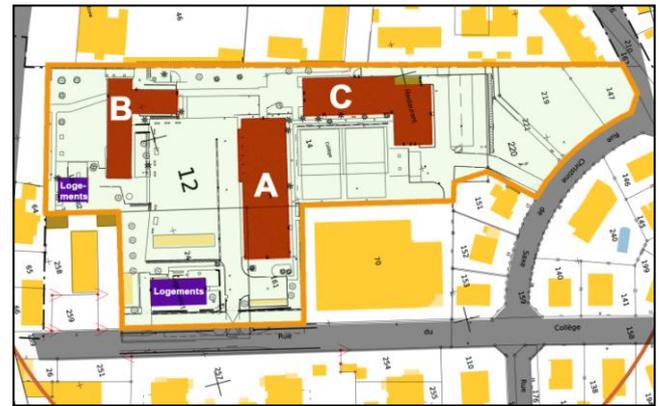
Extrait du plan cadastral

Le collège bénéficie de la proximité du **Gymnase** communal, situé sur la parcelle attenante. Les élèves peuvent y accéder directement depuis l'enceinte du collège.

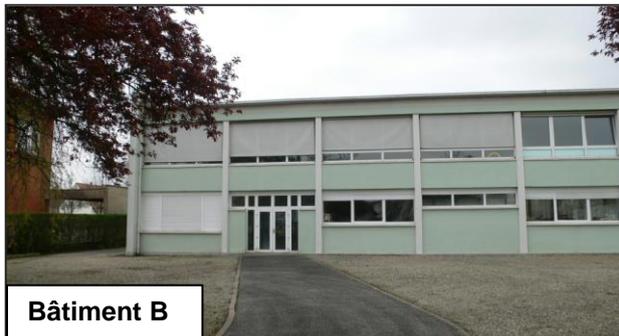
Concernant les **transports en commun**, sur la rue du Collège au niveau de l'entrée de l'établissement il y a un arrêt de bus. Les élèves utilisent les bus du Réseau 67, le ramassage scolaire n'étant pas mis en place.

4.2. Le bâti existant

Sur le site du collège on a 3 bâtiments pour le collège et deux pour les logements de fonction (Architectes : Gustave STOSKOPF et Walter OEHLER). *Aucune liaison interne ou abritée n'existe entre les constructions.*



Bâtiment A



Bâtiment B



Bâtiment B



Bâtiment C



Logements rue du Collège



Logements rue du Château

5. EXPRESSION DES BESOINS

Le projet de restructuration du collège comprendra

L'augmentation de la capacité d'accueil, implique des salles de cours supplémentaires, ainsi que la redéfinition et la création des locaux d'accompagnement à la fois pour les élèves (CDI, vie scolaire, ...) et à la fois pour le personnel administratif, enseignant et agents technique :

- création d'un hall d'accueil, d'un foyer pour les élèves, d'une salle de réunion (administration), d'une salle polyvalente, d'un espace pour recevoir les parents,
- réorganisation des locaux pour les enseignants avec la création de salles de travail,
- positionnement du CDI au cœur de l'établissement,
- agrandissement de l'infirmerie,
- réorganisation de la vie scolaire,
- locaux complémentaires pour les agents,
- redéfinition de l'accès à la demi-pension,
- la reconstruction de 5 logements neufs et adaptés au contexte urbain actuel.

Pour les espaces extérieurs, seront prévus :

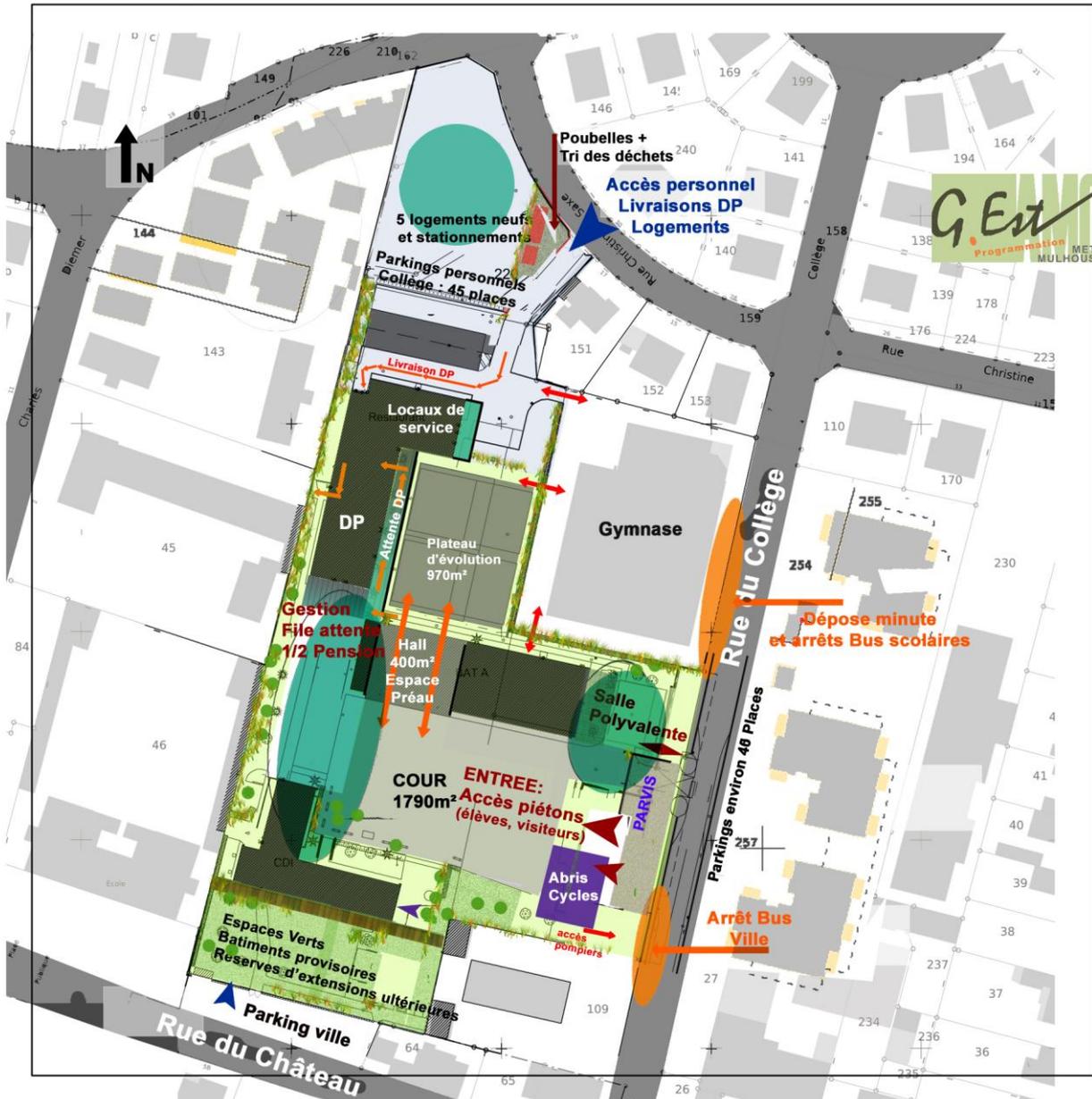
- une redéfinition des accès avec des entrées identifiées en fonction du public et des modes de déplacements (en accord avec la Ville de Brumath),
- une requalification des abords de l'entrée rue du Collège en prévoyant des abris pour l'attente des bus, une dépose minute (en accord avec la Ville de Brumath),
- des abris vélos regroupés et sécurisés,
- un aménagement paysager de la cour ainsi qu'une liaison visuelle avec le plateau d'évolution,
- un préau plus important que celui existant, ainsi qu'une zone protégée pour l'attente au niveau de la demi- pension,
- un plateau extérieur d'évolution restructuré et la modification des pare ballons actuels
- la réalisation de 45 places au total dans l'enceinte du collège sur la partie Nord à proximité des logements

5.1. Bilan des surfaces nécessaires à l'opération

ENTITÉS	CODE DU LOCAL	DÉSIGNATION DU LOCAL	EXISTANT			REFERENTIEL		800	Variation surfaces 800
			Nbre locaux	SU	Total SU	Nombre	Surface (m²)	Total (m²)	
		- A - LOCAUX D'ENSEIGNEMENT	38		1 787,1			2 713,0	-925,9
		- B - LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT A L'ENSEIGNEMENT	12		442,6			1 062,0	-619,4
		- C - LOCAUX DES ENSEIGNANTS	3		104,7			142,0	-37,3
		- D - LOCAUX DE L'ADMINISTRATION	13		175,8			205,0	-29,2
		- E - LOCAUX SERVICE ACCUEIL -SANTÉ	3		26,0			49,0	-23,0
		- F - LOCAUX DE MAINTENANCE	21		196,9			275,8	-78,9
		- G - BLOC SANITAIRES DES ÉLÈVES	2		76,5			120,0	-43,5
		- H - ESPACE DEMI - PENSION	20		755,2				755,2
		- I - ESPACES EXTÉRIEURS	PM		PM			1 920,0	
RECAPITULATION									
		- A - LOCAUX D'ENSEIGNEMENT	38		1 787,1			2 713,0	-925,9
		- B - LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT A L'ENSEIGNEMENT	12		442,6			1 062,0	-619,4
		- C - LOCAUX DES ENSEIGNANTS	3		104,7			142,0	-37,3
		- D - LOCAUX DE L'ADMINISTRATION	13		175,8			205,0	-29,2
		- E - LOCAUX SERVICE ACCUEIL -SANTÉ	3		26,0			49,0	-23,0
		- F - LOCAUX DE MAINTENANCE	21		196,9			275,8	-78,9
		- G - BLOC SANITAIRES DES ÉLÈVES	2		76,5			120,0	-43,5
		TOTAL LOCAUX :	92						
		TOTAL SURFACES UTILES y compris sanitaires et locaux techniques :			2 809,6			4 566,8	-1 757,2
		- H - ESPACE DEMI - PENSION	20		755,2				
		- J - LOGEMENTS			PM	5	100,0	500,0	-500,0
		TOTAL SURFACES UTILES y compris logements :			2 809,6			5 066,8	-2 257,2

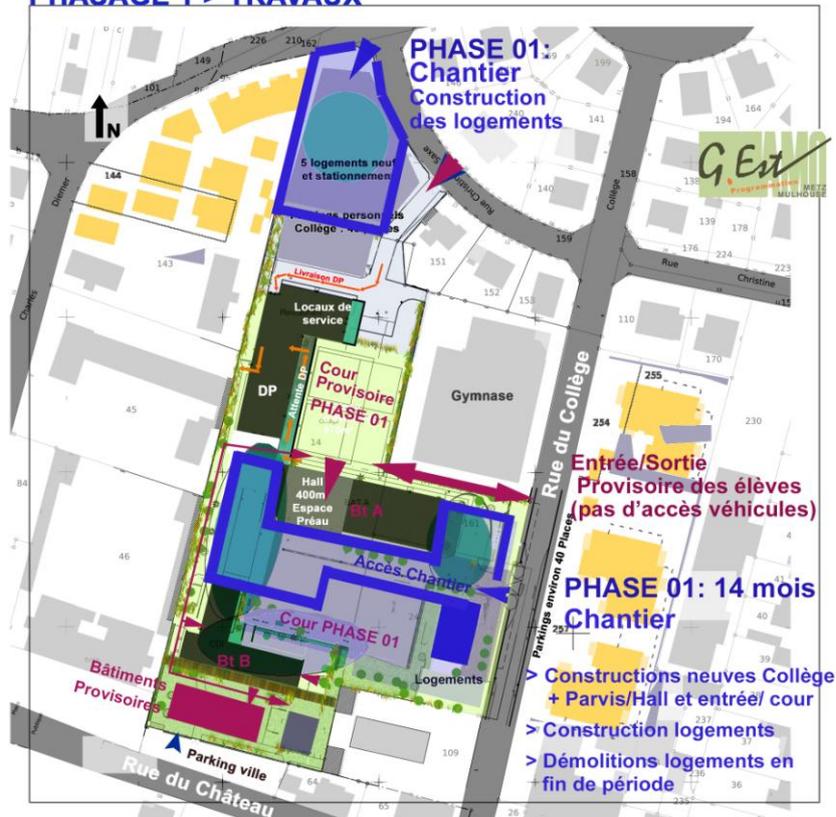
6. PRINCIPE D'AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS

SCENARIO Retenu:



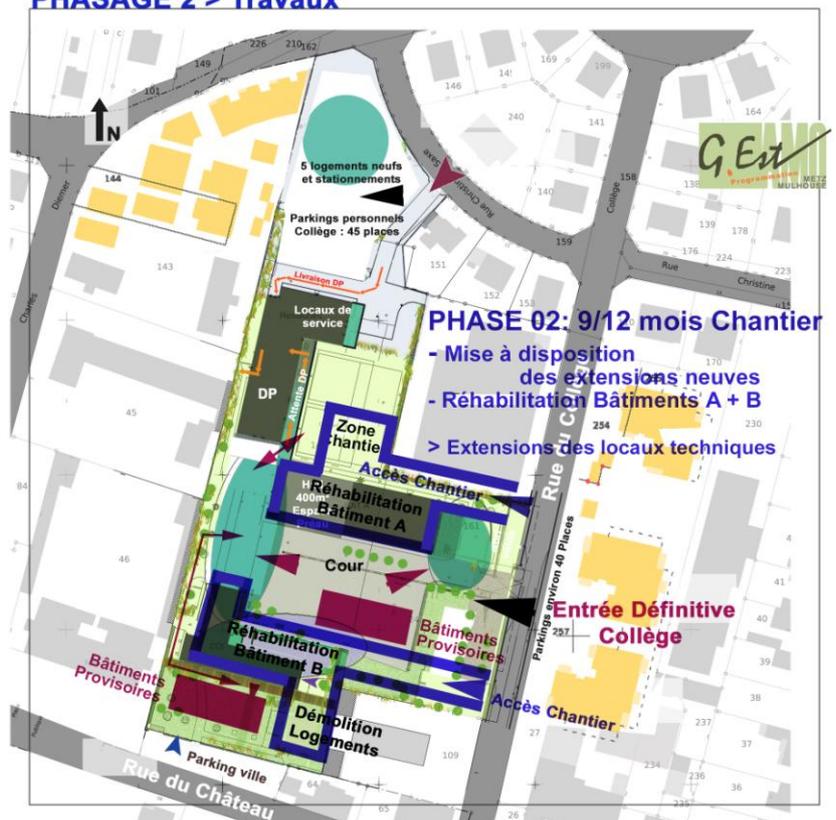
> Zones d'extensions du programme favorisant des liaisons entre bâtiments existants et des façades plein Sud

PHASAGE 1 > TRAVAUX



> Zones d'extensions du programme favorisant des liaisons entre bâtiments existants et des façades plein Sud

PHASAGE 2 > Travaux



> Zones d'extensions du programme favorisant des liaisons entre bâtiments existants et des façades plein Sud

7. EXIGENCES BUDGÉTAIRES ET DÉLAIS

7.1. Budget

La part du budget global **affectée aux travaux compris qualités environnementales (hors énergies), aux aménagements, aux locaux provisoires pour le phasage** dont le Maître d'œuvre a la responsabilité est fixée à :

10 270 000,00 € HT
Valeur mai 2013

7.2. Calendrier

- Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre : mai 2013
- Mise en service des modulaires en remplacement : septembre 2013
- Choix du maître d'œuvre : février 2014
- Études de conception : avril 2014 – novembre 2015
- Consultation des entreprises de travaux : décembre 2015 – mai 2016
- Travaux : juin 2016 – septembre 2018